



Modules d'initiative nationale AESH

Date de remontée des candidatures repoussées

Le ministère vient d'informer le SNUipp que la date butoir de remontée des candidatures pour les départs en stage MFIN est repoussée au 3 juin.

La tenue des CAPD et des CAPA pour les psyEN est donc encore possible. Pour rappel, ([voir notre article du 14 mai](#)), les modules de formation d'initiative nationale sont ouverts à **l'ensemble des personnels** d'enseignement et d'éducation pour approfondir leurs compétences, donc les enseignants spécialisés, les enseignants non spécialisés, les PsyEN EDA et EDO, les AESH et autres personnels des établissements scolaires (voir le public concerné dans le descriptif du stage). Ils ne doivent pas être proposés uniquement aux sortants de CAPPEI.

Les collègues sortant de CAPPEI, ont de droit accès à tous les stages MIN dans la limite de deux modules pour un total de 50 heures par an, sous réserve d'exercer sur un poste spécialisé et d'un total de 100 heures pendant les 5 ans qui suivent l'obtention du CAPPEI. Il est donc important de veiller à l'accessibilité et au respect de ce droit, même pour les départements éloignés.

N'hésitez pas à nous faire remonter toutes les difficultés rencontrées et nous signaler éventuellement l'absence de CAPD dans votre département.

Sur le site de la DSDEN 63 :

- [La circulaire](#)
- [Les formations](#)



Syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et des professeurs de collège
Section du Puy-de-Dôme

Maison du Peuple, 29 rue Gabriel Péri, 63000 CLERMONT-FERRAND
Tél 04.73.31.43.72 & 09.63.28.56.75 ✉ snu63@snuipp.fr